



Les informations de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné à votre demande d'aide. Le destinataire des données est la Ville de Canteleu.
Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour vous permettre de bénéficier du service auquel vous souscrivez.
Pendant cette période nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.
La Ville de Canteleu s'engage à ne pas vendre ou céder à un tiers les données issues de ce formulaire.
Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données.
Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant la Direction de la Solidarité de Canteleu à l'Hôte de Ville - 13 place Jean Jaurès – 76380 CANTELEU.

Cadre réservé à l'Administration

Dossier traité le

par

QF

QUOTIENT FAMILIAL- VILLE DE CANTELEU du 1/1/2023 au 31/12/2023

FORMULAIRE A DESTINATION DES FAMILLES SANS QUOTIENT FAMILIAL CAF

Dossier à déposer les lundis et mercredis de 8h30 à 12h00 et du lundi au vendredi de 14h à 17h00

COMPOSITION DU FOYER DU DEMANDEUR

	Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance
Demandeur				
Conjoint ou concubin				
Enfants au foyer				

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

ADRESSE

Propriétaire Locataire Hébergé en foyer ou chez



e mail

@

N° ALLOCATAIRE CAF

SITUATION FAMILIALE

Célibataire

Marié(e)s

Divorcé(e)

Depuis quelle date

Veuf(ve)

Vie maritale

Séparé(e)

Pacsé(e)s



Si vous pensez payer le tarif maximum et/ou si vous ne souhaitez pas fournir tous les justificatifs demandés, vous pouvez joindre uniquement une enveloppe et la photocopie du justificatif de votre domicile.

Tout dossier incomplet ne pourra être déposé.



Les justificatifs doivent être fournis en fonction de votre situation.

Aucune photocopie ne sera faite par le service.

Des documents complémentaires pourront vous être réclamés pour l'étude de votre dossier.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR pour chaque membre du foyer selon sa situation

- **Enveloppe timbrée** libellée à vos noms et adresse pour envoi de la carte QF
- **Photocopie** de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
- **Photocopie** des 2 derniers bulletins de salaire
- **Photocopie** de l'attestation de formation et des 2 derniers avis de paiement si elle est rémunérée
- **Photocopie** des indemnités journalières des 2 derniers mois (maladie, maternité...)
- **Photocopie** des 2 derniers avis de versements d'allocations chômage ou attestation de non-indemnisation
- **Photocopie** du jugement ou de l'accord amiable faisant apparaître le droit de garde et la pension alimentaire reçue en cas de divorce ou de séparation
- **Photocopie** des pensions d'invalidité et/ou des rentes accident du travail
- **Photocopie** du dernier versement des pensions de retraite principales et complémentaires et/ou de réversion
- **Photocopie** d'autres revenus

- Si vous êtes locataire, **photocopie** de la dernière quittance de loyer
- Si vous êtes propriétaire, **photocopie** de la dernière facture d'électricité ou de gaz ou d'eau ou de téléphone
- Si vous êtes hébergé :
 - par une structure d'accueil : attestation d'hébergement
 - par un particulier : attestation sur l'honneur de l'hébergeant et photocopie du justificatif de sa résidence sur Canteleu



En cours d'année, tout changement de situation (composition familiale, revenus, adresse...) peut faire l'objet d'un nouveau calcul de votre quotient familial (joindre justificatif pour toute modification).

Si votre situation actuelle est provisoire ou particulière, exposez votre situation et précisez les modifications intervenues ou à venir :

J'ai pris connaissance de tous les éléments présentés dans ce formulaire et j'accepte que la Ville de Canteleu traite mes données personnelles conformément aux objectifs du service auquel je souscris.

Le

Signature du demandeur